



# COMMUNICANTES



**Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon**

—

**Collégiale Saint-Just**

*Numéro 116 – Septembre 2018 - 1 euro*



***REVENIR AUX FONDAMENTAUX !***

Chers fidèles,

Les vacances vous ayant permis, je l'espère, de vous reposer et de faire le point, la rentrée sera l'occasion de prendre des résolutions et de bonnes habitudes !

Il y a celles que vous prendrez personnellement, celles que vous prendrez en famille et celles que nous prendrons en communauté.

Cette année nous voudrions revenir aux fondamentaux de la pratique religieuse ! Vous trouverez dans ce bulletin un petit manuel de savoir-vivre chrétien. Certains des articles vous porteront peut-être à rire ou à sourire... Si

c'est le cas, c'est que vous avez certainement besoin d'y apporter une attention toute particulière.

Ces petites règles ne sont que l'expression de la véritable piété chrétienne, elle-même n'étant que la mise en pratique de la vertu de Religion.

Vos prêtres ont peut-être été trop faibles à vous les rappeler ou à vous les enseigner.

Elles sont importantes car elles sont le signe sensible de notre amour, de notre respect, de notre adoration pour Dieu. Comme l'écrivait saint Bernard : *« On mérite plus en assistant dévotement à une messe qu'en distribuant tous ses biens pour les pauvres et en faisant un pèlerinage tout autour du monde ! »*

Alors, je vous demande de lire sérieusement ce petit manuel, mais surtout de le mettre en pratique et de l'enseigner à vos enfants.

Cette rentrée est marquée, hélas, par des révélations de scandales qui salissent l'Eglise, et discréditent son enseignement.

Comme l'écrivait il y a quelques jours dans un hebdomadaire chrétien, Monseigneur Emmanuel Gobillard : *« Je comprends les réactions de ces personnes qui sont choquées d'entendre dans les médias des horreurs commises par des prêtres, qui ont les tripes nouées et qui ont envie de crier leur colère. Une colère qui touche le monde, des prêtres, des catholiques, des personnes athées. »*

Il est temps de prendre les mesures mais surtout les moyens pour purifier l'Eglise de ce qui la souille depuis des années, et l'empêche de mener à bien sa mission !

Pour cette purification, il n'y a qu'une politique valable, celle qui fut initiée par le Pape Benoit XVI : tolérance zéro !

Mais il faut aussi que tous, nous soyons davantage fidèles à nos engagements et à nos valeurs !

L'Eglise est souillée, malmenée, mais il ne faut pas oublier l'adage de saint Anselme : « *Ecclesia est Immaculata ex maculatis* »,

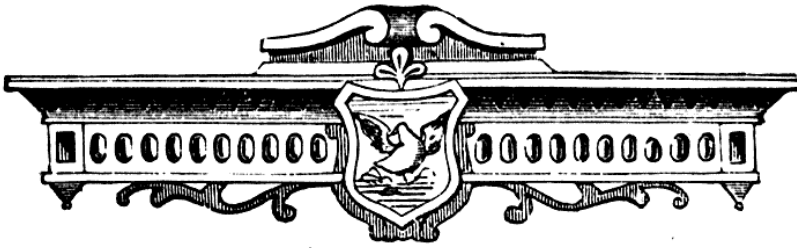
L'Eglise est immaculée mais constituée de pécheurs.

Il nous faut beaucoup prier pour l'Eglise, ses chefs et notre propre conversion.

Notre Dame de la Sainte Espérance, Mère de l'Eglise, convertissez-nous !

Abbé Brice Meissonnier, fssp  
Chapelain





## CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE MAI - AOUT 2018

### **Week-end de Pentecôte 19, 20 et 21 mai**

Ce sont de nombreux membres de notre communauté qui participent au pèlerinage de Chartres. En marchant dans notre chapitre familles (dont les effectifs ne cessent d'augmenter), dans le chapitre adultes (le format « traditionnel » du pèlerinage, avec la centaine de kilomètres à parcourir), avec les Scouts ou les Guides Saint-Louis, ou alors avec le chapitre enfants créé cette année et dont le bon déroulement a déjà conquis enfants et parents. D'autres personnes se sont engagées dans les chapitres « services » pour assurer le bon déroulement du pèlerinage : ce qui n'est pas forcément plus reposant ! Les non-marcheurs n'étaient pas en reste. Regroupés au sein du chapitre des Anges gardiens, c'est une cinquantaine de personnes qui s'est unie par la prière aux pèlerins de Chartres grâce aux moments de prières proposés à Saint-Just ou à Fourvière : topo, chapelet médité, messes ou chant des vêpres. Pour le pèlerinage de Chartres, chacun peut trouver la formule qui lui convient, il n'y a donc plus d'excuses !

### **Dimanche 27 mai**

Une dizaine de jeunes de notre communauté professent solennellement leur foi au cours de la messe chantée : c'est la cérémonie des professions de foi, ou communions solennelles. Déclarer et assumer publiquement sa foi : voilà un enjeu majeur pour notre époque. En le faisant au sein de l'Eglise, ces jeunes gens réaffirment les promesses de leur baptême, mais demandent également à l'Eglise de les aider dans leur mission. Nous les assurons de nos prières !

## **Mois de juin**

Le mois de juin est consacré au Cœur Sacré de Jésus. Afin de l'honorer et pour nous aider à le prier, nous récitons chaque jour à la Collégiale les litanies du Sacré Cœur devant l'autel qui lui est consacré. Composées en 1718 par la vénérable Anne-Madeleine Rémusat qui reprendra des textes du Père Croiset de 1691, ces litanies sont approuvées par le Pape Léon XIII en 1899 pour augmenter la dévotion au Sacré Cœur de Jésus. Imaginons combien de fois elles ont été récitées à travers le monde ! Participer à la récitation publique de litanies, c'est s'unir à une prière publique de l'Église et s'associer à une prière universelle récitée par de nombreux baptisés à travers le monde.

## **Dimanche 3 juin**

C'est traditionnellement lors de la solennité de la Fête Dieu que les enfants font leur première communion. Cette année ce sont douze enfants qui s'approchent de la Sainte Table pour communier pour la première fois. Ils désirent cette première communion depuis des mois ! La veille, une recollection organisée sur toute la journée leur permettait de se confesser et de se préparer au mieux à cette belle journée. A la fin de la messe, lors de la procession organisée dans les rues voisines ces jeunes communiantes ont pu jeter des pétales de fleurs sur le trajet du Saint Sacrement. Une grande et belle procession pour honorer publiquement notre Seigneur présent dans l'Eucharistie ! Les photos de cette journée sont disponibles sur le site internet de la communauté.

## **Mercredi 13 juin**

Dîner de fin d'année à la maison Padre-Pio pour les choristes de notre communauté. L'occasion de les remercier pour leur engagement et leur fidélité tout au long de l'année. Notre chorale fait parler d'elle par la beauté de ses chants ! C'est un engagement exigeant mais qui permet de sublimer la liturgie et qui aide toute la communauté à prier. Rendez-vous en septembre, et avis aux choristes : nous avons besoin de voix !

## **Samedi 30 juin**

Toute la communauté se retrouve lors de la traditionnelle kermesse ainsi que pour le dîner paroissial à la maison Padre-Pio. L'occasion pour les enfants de parcourir les différents stands, pour certains de s'exercer à la pétanque et pour

d'autres de chercher un peu de fraîcheur à l'ombre des tonnelles et à proximité de la buvette. Le dîner préparé et servi par de nombreuses petites mains (qui doivent être remerciées !) et le tirage de la tombola clôturent cette belle et chaude journée.

## **Juillet-Août**

L'année scolaire s'achève et la trêve estivale commence. Les Abbés vont pendant une bonne partie du mois de juillet assurer l'aumônerie de divers camps de scouts, guides louveteaux, louvettes et autres. Cette période plus calme permet aussi de procéder à divers rangements aussi bien à Saint-Just qu'à la maison Padre-Pio.

### **15 août.**

La plus grande des fêtes mariales qui est aussi notre vraie fête nationale est dignement célébrée à Saint-Just. Malgré le régime estival nous arrivons à donner un lustre tout particulier à cette fête chère au cœur des catholiques français. Grâce à quelques amis fidèles, à quelques membres du chœur Saint-Just déjà revenus de vacances, et à notre cher organiste, nous pouvons chanter une très belle messe, des vêpres et faire une belle procession du vœu de Louis XIII. Le tout accompagné au serpent, cet instrument énigmatique qui accompagnait le chant liturgique dans toutes les églises de France du XVI<sup>ème</sup> siècle au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



# SAVOIR-VIVRE CHRETIEN

## COMMENT SE COMPORTEZ DANS LES EGLISES ?

Le savoir-vivre chrétien se perd en raison d'une absence de transmission mais également en raison de l'atmosphère de relativisme. Or notre attitude doit être le reflet non du regard des autres ou des modes, mais l'expression objective de la Foi.

A l'occasion de la rentrée, redécouvrons donc ces quelques règles de savoir-vivre catholique. L'église est en effet la Maison de Dieu par le Christ présent réellement au tabernacle mais aussi par la consécration spécifique que cet édifice a reçue.

Voici donc quelques recommandations de bienséance élémentaire pour que notre attitude reflète les Saints Mystères auxquels nous croyons. Vous direz certainement que vous savez tous cela ! Mais la répétition est un principe éducatif et les choses vont encore mieux en les disant ! :

1. Faire le signe de croix, correctement et lentement avec l'eau bénite (qui efface les péchés véniels) en entrant dans une église. Faire une genuflexion (genoux droit) tourné vers le Saint-Sacrement avant de s'installer (ne pas faire sa genuflexion en marchant).
2. En prenant sa place, s'agenouiller quelques minutes pour se recueillir avant de s'asseoir.
3. Eviter de garder les mains dans les poches ou les bras ballants.
4. Garder le silence dans l'église. Apprenons ce silence aux enfants et apprenons-leur à répondre à la Messe, avec un missel.
5. Pour la Messe dominicale, soigner son vêtement et se vêtir comme si on devait se présenter à un roi. Dieu n'est-il pas notre Roi, le Roi des rois ?

6. Arriver non seulement à l'heure à la Messe mais même en avance !
7. Dans le lieu sacré qu'est l'église, ne pas entrer les épaules découvertes ni en bermuda pour les hommes (sauf les scouts). Les hommes doivent en outre avoir la tête découverte en entrant dans une église.
8. Eteindre son téléphone avant d'entrer dans l'église.
9. Ne pas manger ni jouer dans une église. Ne pas laisser de déchets dans l'église et vérifier avant de la quitter que l'on n'y oublie rien.
10. Lorsque l'on est assis dans une église, ne pas croiser ses jambes, comme on le ferait dans un salon.
11. Eviter de marcher bruyamment dans l'église ou de discuter avec le voisin durant la Messe.
12. Ne pas se déplacer pendant les offices (sauf nécessité) et jamais pendant la Consécration.
13. Ne pas visiter une église durant la Messe, un office ou l'exposition du Saint-Sacrement.
14. Lorsque le Saint-Sacrement est exposé, rester à genoux autant que possible et faire une génuflexion à deux genoux en arrivant, en partant ou en passant devant le Très Saint-Sacrement exposé ; se mettre également à genoux lorsque le Saint-Sacrement passe devant nous lors d'une Procession, comme la Procession de la Fête-Dieu.
15. Ne pas courir dans l'église.
16. Ne pas courir vers la sortie à la fin de la Messe alors que le prêtre et les servants de messe n'ont pas encore terminé leur procession.



17. Ne pas emporter les carnets de Messe à la fin de l'office mais les ranger convenablement. D'une manière générale se sentir concerné par le bon ordre de la Maison de Dieu.
18. Prendre un temps d'action de grâce après la Communion, ce qui rend la réception de l'Eucharistie plus fructueuse. Ne pas quitter l'église dès que l'on a communié mais se recueillir pour remercier le Seigneur et lui montrer notre amour et notre respect.
19. Si l'on se confesse pendant la Messe (jusqu'au sermon), continuer de la suivre avec zèle en attendant son tour de confession.
20. Si l'on doit sortir pendant la Messe, ne pas se distraire, allumer une cigarette, consulter son téléphone, etc., mais rester uni d'esprit et de cœur à la célébration.
21. Respecter les confessionnaux, les fonts baptismaux et les autels latéraux ; ils n'ont pas été faits, bénis ou consacrés pour servir de parc pour vos enfants, de toilettes ou de table à langer !
22. Lorsque votre enfant fait du bruit durant la messe, sortir discrètement sans attendre que le niveau sonore devienne dérangeant pour tous ! Particulièrement durant le sermon, afin de ne pas déconcentrer l'assistance mais aussi... le prédicateur !
23. N'aller aux toilettes, durant la messe, qu'en cas de réelle nécessité ! Et jamais entre les deux consécration !

*« On mérite plus en assistant dévotement à une messe, qu'en distribuant tous ses biens pour les pauvres et en faisant un pèlerinage tout autour du monde. »*

Saint Bernard



## ORDO LITURGIQUE

### Septembre 2018

Lundi 3 septembre : St Pie X, pape et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 4 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mercredi 5 septembre : St Laurent Justinien, évêque et confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 6 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Vendredi 7 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Samedi 8 septembre : Nativité de la Sainte Vierge, 2<sup>ème</sup> classe blanc

### Dimanche 9 septembre

**Seizième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 10 septembre : St Nicolas de Tolentino, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 11 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mercredi 12 septembre : Fête du Saint Nom de Marie, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 13 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Vendredi 14 septembre : Exaltation de la Sainte Croix, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 15 septembre : Notre Dame des Sept Douleurs, 2<sup>ème</sup> classe blanc

### Dimanche 16 septembre

**Dix-septième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 17 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mardi 18 septembre : St Joseph de Cupertino, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 19 septembre : Mercredi des Quatre-Temps d'Automne, 2<sup>ème</sup> classe violet

Jeudi 20 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Vendredi 21 septembre : St Matthieu, apôtre et évangéliste, 2<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 22 septembre : Samedi des Quatre-Temps d'Automne, 2<sup>ème</sup> classe violet

### **Dimanche 23 septembre**

#### **Dix-huitième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 24 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mardi 25 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Mercredi 26 septembre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Jeudi 27 septembre : St Côme et St Damien, martyrs, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Vendredi 28 septembre : St Wenceslas, Duc de Bohème, martyr, 3<sup>ème</sup> classe rouge

Samedi 29 septembre : Dédicace de St Michel Archange, 1<sup>ère</sup> classe blanc

### **Dimanche 30 septembre**

#### **Dix-neuvième Dimanche après la Pentecôte, 2<sup>ème</sup> classe vert**

Lundi 1<sup>er</sup> octobre : St Rémi, évêque et apôtre des Francs (propre de France), 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mardi 2 octobre : Fête des Sts Anges Gardiens, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Mercredi 3 octobre : Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus, vierge, docteur et patronne secondaire de la France (propre de France), 3<sup>ème</sup> classe blanc

Jeudi 4 octobre : St François d'Assise, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

Vendredi 5 octobre : de la férie, 4<sup>ème</sup> classe vert

Samedi 6 octobre : St Bruno, confesseur, 3<sup>ème</sup> classe blanc

### **Dimanche 7 octobre**

#### **Solennité de Notre-Dame du Saint Rosaire, 2<sup>ème</sup> classe blanc**

# CHAPITRE GENERAL DE LA FRATERNITE SAINT-PIERRE 2018



Le chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre s'est tenu au séminaire de Denton (USA) du 4 au 18 juillet.

Outre un nouveau supérieur général, Monsieur l'Abbé Andrzej Komorowski, élu pour 6 ans (vous trouverez dans cet article une biographie et son premier sermon prononcé comme supérieur), le chapitre a pris quelques décisions importantes et a procédé à d'autres élections et à un certain nombre de nominations.

Plusieurs décisions ont été prises, des documents ont été approuvés ou amendés :

1. le Chapitre a approuvé définitivement le Directoire de Formation en lui apportant quelques modifications mineures,
2. plusieurs corrections ont été apportées au Directoire Capitulaire,
3. le Directoire Provincial a été retravaillé et approuvé *ad experimentum* pour 6 ans,
4. quelques modifications ou précisions ont été apportées aux Constitutions (l'approbation du Saint Siège sera demandée),
5. le Chapitre a décidé d'ériger en Province le district nord-américain en juillet 2021,
6. par une motion, le Chapitre a pris en compte la nécessité d'un séminaire en France,
7. la Maison Générale est chargée d'étudier la question d'une église/chapelle pour le séminaire Saint-Pierre à Wigratzbad.

## Récapitulatif des nominations :

- Assistants (pour 6 ans) : Abbés Daniel Geddes (USA), Arnaud Evrat (F), Stefan Reiner (D) ;
- Conseillers (pour 6 ans) : Abbés Paul Giard (F), William Lawrence (USA) ;
- Supérieurs des Districts (pour 3 ans) : Abbés Bernhard Gerstle (District germanophone), Benoît Paul-Joseph (District de France) et Michael Stinson (USA) ;
- Supérieurs des séminaires (pour 3 ans) : Abbés Josef Bisig (Denton), Vincent Ribeton (Wigratzbad) ;
- Secrétaire Général (*ad interim*) : Abbé Arnaud Evrat ;
- Économe Général (pour 3 ans) : Abbé Stefan Reiner

## Nouveau Supérieur Général :

Le lundi 9 juillet 2018, le Chapitre Général en session plénière, a élu l'abbé Andrzej Komorowski comme Supérieur Général pour six ans. La Commission Pontificale « Ecclesia Dei » a été aussitôt informée et a transmis un message de félicitations.

Prêtre polonais né en 1975, l'abbé Andrzej Komorowski est entré au Séminaire International Saint-Pierre de Wigratzbad après des études d'Économie à l'Université de Poznań (Pologne). Ordonné prêtre en juin 2006 par le Cardinal Jorge Medina Estévez, il a exercé son ministère dans divers apostolats de la Fraternité en Pologne, en Belgique et aux Pays-Bas. Élu Assistant du Supérieur Général au Chapitre Général de 2012, il a exercé cette fonction à la Maison Générale de Fribourg (Suisse) tout en remplissant la charge d'Économe Général et en assurant un ministère régulier auprès des fidèles de Suisse Romande. En succédant à l'abbé John Berg, l'abbé Komorowski devient le quatrième Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre.

## Messe de clôture du Chapitre Général - 18 juillet 2018 30ème anniversaire de la Fraternité Saint-Pierre

Chers Confrères !

Nous voici parvenus au terme de notre sixième Chapitre Général. Après deux semaines de prière, de travail et de vie communautaire, nous nous apprêtons à retourner à nos apostolats et à nos maisons. Quand nous repensons à ces deux semaines, nous nous apercevons que certaines choses ont changé. Un nouveau Conseil Général a été élu ; certaines décisions importantes concernant notre structure administrative ont été prises, et de nombreux changements et précisions ont été apportés à nos documents fondamentaux. Il est même sans doute possible de parler d'un changement générationnel. Et pourtant, rien n'a vraiment changé et nous sommes toujours la même famille spirituelle, celle que nous étions il y a deux semaines, et dont les membres désirent se sanctifier à travers le Saint Sacrifice de la Messe dans sa forme traditionnelle et extraordinaire. Nous voulons maintenir et perpétuer le patrimoine spirituel qui nous a été donné par nos fondateurs.

Les deux dernières semaines, vécues parmi des confrères de langues différentes et de divers pays, nous ont également aidés à mieux comprendre que, si nous observons fidèlement nos Constitutions, nous vivrons alors une unité vraie et fraternelle, bien que nous soyons séparés par des milliers de kilomètres. Nos Constitutions et Directoires nous donnent suffisamment de règles à observer. La question est de savoir comment les appliquer dans un contexte particulier.

Mais aujourd'hui, jour de notre 30<sup>ème</sup> anniversaire, nous devrions aussi revenir sur l'époque où notre Fraternité a été fondée. Et si nous regardons en arrière, la première pensée qui me vient à l'esprit est l'action de grâce. Car nous avons beaucoup de raisons d'être reconnaissants. Qui aurait pensé, en juillet 1988 (peut-être que les fondateurs pourront me corriger si je me trompe...), que 30 ans plus tard, la Fraternité compterait près de 300 prêtres (et ce n'est pas fini...), beaucoup d'apostolats et un bon nombre de fidèles ? Et combien de

grâces ont été accordées aux hommes à travers notre ministère sacerdotal ? Nous devrions remercier la Divine Providence pour toutes ces grâces. Pour tous ces gens dont les prières et les sacrifices nous ont aidés à grandir et à mûrir au fil des ans.

Bien sûr, en premier lieu, nous devrions être très reconnaissants envers nos fondateurs. Pour votre confiance en la Providence Divine. Pour le bon exemple de votre foi. Pour votre désir de rester fidèles et unis avec le Pontife Romain. Pour votre courage d'abandonner un environnement bien connu et sécurisé en vue de commencer quelque chose qui, humainement parlant, était très fragile et potentiellement même condamné à l'échec. Et je ne dis pas cela pour vous flatter. Je trouve simplement très important, surtout pour les jeunes générations de nos confrères, de se rappeler combien, même dans des moments très difficiles, quand tout semble très confus, un acte de foi et de confiance dans la Divine Providence, le véritable amour de l'Église et l'attachement au Saint-Siège portent des fruits spirituels et apportent la paix dans nos cœurs. Tout le monde devrait se souvenir de votre détermination et de votre persévérance, particulièrement dans les situations pastorales difficiles et compliquées ou dans celles liées à la vie communautaire.

Lorsque nous regardons en arrière, nous pouvons également constater certaines erreurs commises. Je ne parle pas d'une erreur particulière. Je ne pense pas qu'il faille faire une sorte de "mea culpa" non plus. Mais cela peut nous faire prendre conscience qu'il nous faut apprendre du passé. Toute division ou manque de confiance envers les supérieurs ou d'autres confrères affaiblira toute la Fraternité. Nous sommes une famille, nous sommes tous des confrères et des frères ; notre Fraternité, c'est nous tous, et non pas seulement nous contre d'autres, à savoir les prêtres contre les supérieurs ou les Américains contre les Européens. Car nous avons tous le même but : nous voulons être de saints prêtres qui servent l'Église pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Et nous aimons tous et sommes tous attachés à la liturgie traditionnelle... même si nous n'utilisons pas tous des barrettes ou des baldaquins ! Si la charité fraternelle nous unit, nous nous respecterons les uns les autres et nous pourrons travailler ensemble et vivre une vie communautaire solide et fructueuse.

La charité est, et doit être, la première vertu qui nous unit, nous tous, membres de la Fraternité. Elle découlera de notre amour de Dieu et de notre union avec Jésus-Christ et embrassera tous les confrères, sans aucune exception. Cette charité fraternelle se manifeste d'abord par la soumission généreuse et sincère envers les supérieurs (Constitutions n° 48). Les supérieurs sont là pour servir la Fraternité et pour s'occuper de tous les membres. Prendre soin de leurs besoins, spirituels et matériels, en gardant toujours à l'esprit le bien commun de toute la Fraternité. La manière dont nous répondons aux supérieurs, la manière avec laquelle nous recevons leurs décisions, n'est pas l'affaire privée d'un membre individuel. Cela nous concerne tous, toute la communauté. Un bon exemple édifiera toute la communauté et renforcera les liens fraternels. Un mauvais pourra avoir des conséquences désastreuses pour nous tous et peut miner l'autorité légitime.

Que cette charité fraternelle, qui devrait toujours nous unir, embrasse les autres membres. Après tout, nous avons quitté nos paroisses ou nos communautés, parfois même nos pays, pour suivre l'appel de Dieu au sein de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. En rejoignant la Fraternité, nous sommes devenus frères. Nous avons décidé de nous servir les uns les autres, de nous soutenir les uns les autres, d'écouter et d'être présents les uns pour les autres. Tout cela dans la simplicité et la patience. Nous sommes loin d'être parfaits, individuellement, comme en tant que communauté. Nous sommes conscients de la faiblesse humaine, mais nous sommes tous appelés au pardon mutuel et nous devrions nous efforcer de vivre comme des frères. Et les frères prennent soin les uns des autres, se soignent les uns les autres. Il arrive parfois que, si l'un d'entre nous a des problèmes, son confrère ne le remarque même pas. Et pourtant, nous voulons tous accomplir la loi du Christ selon saint Paul « alter alterius onera portate ».

Chers confrères ! Il y a deux semaines, dans son homélie d'ouverture, l'abbé Berg a dit que le Chapitre devrait être un signe de charité. Je pense que nous avons essayé de le réaliser et que nous avons même réussi à le réaliser. Même si peut-être certains d'entre nous ont pu être déçus de l'une ou l'autre décision du Chapitre, nous avons tous accepté son autorité. Il y a eu des discussions passionnées, mais toujours de manière charitable. J'espère que nous



n'avions tous en tête que le bien commun de toute la Fraternité. Et à la fin de la journée, nous avons pu nous asseoir et parler ensemble comme des frères : c'est ce que devrait être la Fraternité. C'est ce que nous devons nous efforcer de promouvoir dans nos communautés locales : la charité fraternelle et l'esprit de respect mutuel et de compréhension. Il n'y aura pas d'uniformité parfaite ; les maisons, les districts ou les provinces ne seront pas absolument les mêmes. Mais nous devons tous poursuivre le même but : notre propre sanctification. Et nous avons tous les mêmes moyens : la fidélité profonde à l'Église, la philosophie pérenne de saint Thomas et la liturgie traditionnelle.

Que saint Pierre Apôtre, sous le patronage duquel l'Église est unie, nous aide à rester fidèles à nos Constitutions et à vivre comme de vrais frères. Que Notre-Dame de Guadalupe nous protège et forme en nous chaque jour de plus en plus l'image de son Fils. Ainsi soit-il.

Abbé Andrzej Komorowski  
Supérieur Général FSSP



# - L'ORDRE -

## Le mystère du prêtre

### Introduction

*« Si nous n'avions pas le sacrement de l'ordre, nous n'aurions pas Notre-Seigneur. Qui est-ce qui l'a mis là, dans le tabernacle ? Le prêtre. Qui est-ce qui a reçu notre âme à son entrée dans la vie ? Le prêtre. Qui la nourrit pour lui donner la force de faire son pèlerinage ? Le prêtre. Qui la préparera à paraître devant Dieu, en lavant cette âme pour la dernière fois dans le sang de Jésus-Christ ? Le prêtre, toujours le prêtre. (...) Après Dieu, le prêtre c'est tout. Le prêtre ne se comprendra bien que dans le ciel.*

*Sans le prêtre, la mort et la passion de Notre-Seigneur ne servirait de rien. C'est lui qui continue l'œuvre de la rédemption sur la terre. Laissez une paroisse 20 ans sans prêtre : on y adorera les bêtes. Le prêtre n'est pas prêtre pour lui, il l'est pour vous. » (Saint Curé d'Ars)*

Nous avons dans ces mots du saint Curé d'Ars, toute l'essence du sacerdoce, inauguré par Jésus-Christ qui a voulu, par le prêtre, continuer sa mission terrestre : rendre gloire à Dieu et sauver les âmes.

La question du sacerdoce est brûlante d'actualité en notre époque où le prêtre lui-même ne sait plus qui il est, dans ce monde qui veut le faire disparaître, cherchant à salir son image et ainsi, celle du Christ et de son Eglise.

Il est donc urgent de parler du sacerdoce :

- pour mieux comprendre le mystère de notre salut qui continue par le prêtre,
- pour aimer le sacerdoce et le faire aimer à nos enfants,
- pour « redorer » le blason sacerdotal dans un monde qui le déteste,
- pour ne pas se laisser déstabiliser par les scandales que nous pouvons rencontrer autour de nous,
- pour défendre le prêtre, car défendre le prêtre, c'est défendre le Christ et son Eglise.

Mais avant d'aller plus loin, voyons quelle est la place du sacrement de l'ordre parmi les sept autres. Notre-Seigneur nous a laissé deux sacrements qui établissent et sanctifient un état de vie. Ces deux états de vie sont faits pour la société :

- le mariage : pour l'établissement de la famille, véritable « cellule de la société » ; il est l'état naturel et normal voulu par le Créateur.
- le sacerdoce : fait pour gouverner, enseigner et sanctifier cette société chrétienne.

Le sacrement de l'ordre est donc avant tout, pour l'Eglise, une véritable société qui avance vers le Ciel grâce au sacerdoce.

« *Le prêtre offre le sacrifice non pour lui seul, mais pour tout le peuple* » (Hb. 7, 27).

## **Notions et définitions**

### ***1- Définition***

Au *sens strict* : l'ordre est un sacrement de la Loi Nouvelle institué par Jésus-Christ par lequel est transmis un pouvoir spirituel et est conféré la grâce pour exercer « le rite » des charges sacrées.

L'ordre est donc un signe efficace qui réalise quelque chose dans l'être même de celui qui reçoit ce sacrement. Par l'ordination sacerdotale, la substance même du sujet est changée car son âme est marquée pour l'éternité.

Ce sacrement a deux effets :

- un pouvoir spirituel, qui vient du caractère sacerdotal inscrit dans l'âme ; l'âme est marquée pour l'éternité.

Ce pouvoir est celui de sanctifier les âmes, c'est-à-dire de les rendre amies de Dieu.

Il faut bien comprendre que le prêtre ne sanctifie pas par telle ou telle qualité mais bien par la puissance de Dieu qui passe à travers le prêtre.

« *Doux miracle de nos mains vides : nous donnons ce que nous n'avons pas.* » (Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*)

- une grâce sacramentelle (grâce d'état) : cette grâce peut être perdue par le péché mortel et retrouvée par la confession.

C'est donc grâce au caractère sacerdotal que le prêtre participe au sacerdoce de Jésus et qu'il est un « alter Christus », un autre Christ. Par toute sa vie, même la plus cachée, il rend gloire à Dieu et sauve les âmes en raison de son sacerdoce.

« *Le prêtre est celui qui est divinisé et qui divinise.* » (St Grégoire de Nazianze)

Le sacrement de l'ordre identifie des hommes au Christ et donne la grâce pour exercer les propres pouvoirs du Christ.

Ces pouvoirs sont au nombre de trois :

- le Christ est prophète => pouvoir d'enseigner,
- le Christ est prêtre => pouvoir de sanctifier,
- le Christ est roi => pouvoir de gouverner.

#### Un petit mot sur le pouvoir de juridiction :

Par la juridiction, le prêtre reçoit le pouvoir d'enseigner et de gouverner et a autorité sur une partie du corps mystique du Christ qu'est l'Eglise. Seul le pape a juridiction sur toute l'Eglise.

Il est à noter que le pouvoir de juridiction n'est donné qu'à ceux qui ont reçu le sacrement de l'ordre.

Voilà pourquoi, seul le prêtre et l'évêque reçoivent un pouvoir de juridiction qui consiste à mettre sous le pouvoir d'un prêtre des âmes.

C'est cette même juridiction qui est demandée pour la confession et le mariage sous peine d'invalidité.

*Au sens large* : le sacrement de l'ordre contient aussi les ordres mineurs ainsi que le sous-diaconat et le diaconat.

- ordres mineurs : ils préparent le futur prêtre au sacerdoce en le rapprochant de plus en plus de l'Eucharistie. Il y a quatre ordres mineurs : portier, lecteur, acolyte et exorciste.
- ordres majeurs : sous-diaconat, diaconat, sacerdoce.

Aujourd'hui, il ne reste que les ordres de lecteur et d'acolyte ainsi que le diaconat et le sacerdoce.

Ajoutons que l'épiscopat donne la plénitude du sacerdoce et est donc au sommet du sacrement de l'ordre.

## **2- Notions**

*Les différentes fonctions des ordres majeurs*

- le sous-diaconat : servir le diacre à l'autel, laver les linges sacrés, lire l'épître.
- le diaconat : servir le prêtre à l'autel, lire l'évangile, prêcher, recevoir les consentements ; ministre extraordinaire du baptême et de la communion (avant 1983).
- le presbytérat : célébrer la messe, confesser ; ministre ordinaire du baptême, mariage, extrême onction, (et le sacrement de confirmation s'il a l'autorisation).
- l'épiscopat : il a tous les pouvoirs du prêtre plus ceux de confirmer et d'ordonner ; l'épiscopat donne une habilitation pour gouverner l'Eglise, après réception de la juridiction par le pape.

*Sens des mots*

- sacerdoce : vient du latin « sacerdos » qui signifie « celui qui donne les choses sacrées » : c'est toute la vie du prêtre.
- le pontife : celui qui est le pont entre le ciel et la terre : il donne Dieu aux âmes pour donner des âmes à Dieu.
- prêtre : « presbyterat » qui signifie « anciens » (terme utilisé au 1<sup>er</sup> siècle pour ne pas reprendre le terme de « prêtre » des autres religions).
- l'Ordre : parce que ceux qui l'ont reçu constituent dans la société des fidèles, un « ordre » à part et font partie de la hiérarchie de l'Eglise.

## **Institution**

A la veille de sa mort Jésus instituait le sacrifice visible de son Corps et de son Sang : la messe. Or, un sacrifice nouveau demande un sacerdoce nouveau.

Son institution est très explicite dans l'Évangile lors de la dernière Cène : « *Vous ferez cela en mémoire de moi.* » (Lc.22, 19).

C'est donc après avoir institué le sacrement de l'Eucharistie, que Jésus nous donne le sacerdoce, nous montrant par-là, le lien très étroit entre le prêtre et le sacrifice de la messe.

Plus tard, le Christ leur donnera le pouvoir de remettre les péchés pour permettre aux fidèles de participer à l'Eucharistie : « *Recevez l'Esprit-Saint, leur dit-il. Seront remis les péchés de ceux à qui vous les remettrez ; seront retenus les péchés de ceux à qui vous les retiendrez.* » (Jn 20.21-23)

Ajoutons ces paroles du Christ lors de la dernière Cène, montrant par excellence ce qu'est le prêtre : « *Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés **amis**, parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père.* » (Jn. 15, 15)

## **Matière et forme du sacerdoce**

### **1- La matière**

Elle est l'imposition des mains par l'évêque sur la tête du diacre qui devient ainsi prêtre pour l'éternité.

Ce rite était déjà employé dans les synagogues qui signifiait, selon le contexte, une transmission de pouvoir.

Ce geste est passé dans l'Église catholique, grâce aux apôtres.

Cette origine apostolique assure à ceux qui la reçoivent la continuité des pouvoirs apostoliques. Il y a donc véritable transmission des pouvoirs par ce geste.

« *Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi, qui t'a été conféré et accompagné par **l'imposition des mains.*** » (1Tim. 4, 14)

« *Je t'invite à raviver le don spirituel qui est en toi que Dieu a déposé en toi par **l'imposition de mes mains.*** » (2Tim.1, 6)

### **2- La forme**

Lors d'une préface qui suit l'imposition des mains, l'évêque prononce la forme du sacrement :

« *Donnez, nous vous en supplions, Père tout puissant, à vos serviteurs ici présents, la dignité du sacerdoce ; renouvez en leur cœurs l'esprit de sainteté, afin*

*qu'ils exercent cette fonction du second ordre que vous leur confiez, et que l'exemple de leur vie soit un appel au redressement des mœurs. »*

## **Ministre de l'ordre**

L'évêque catholique, en communion avec l'Église, et seulement lui, peut conférer l'ordination.

Pourquoi l'évêque ? Parce qu'il a, par le sacre épiscopal, la plénitude du sacerdoce. De plus, c'est aux apôtres seuls que le Christ a donné ses pouvoirs et c'est par eux que sont faites les premières délégations.

## **Le sujet**

### **1- Critères objectifs**

Le sujet doit être un homme.

En effet, de droit naturel, l'autorité vient de l'homme et ce sacrement donne le pouvoir de sanctifier, d'enseigner et de gouverner. C'est pourquoi, le Christ n'a pas ordonné prêtre la sainte Vierge, alors qu'elle était plus digne que les apôtres.

Comme tout sacrement, il a été institué par Jésus ; on ne peut donc pas changer les fondements de cette institution divine.

De plus, n'oublions pas que le sacrement est un signe et que le prêtre est un « autre Christ ». Or, le Verbe incarné s'est fait homme, et non femme.

Afin que la question soit définitivement tranchée, saint Jean-Paul II, a déclaré, le 22 mai 1994, dans sa lettre apostolique « *Ordinatio sacerdotalis* » : « *C'est pourquoi, afin qu'il ne subsiste aucun doute dans une question de grande importance qui concerne la constitution divine elle-même de l'Église, je déclare, en vertu de ma mission de confirmer mes frères, que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles de l'Église.* »

Le sujet doit vivre du célibat (dans l'Église romaine).

L'opinion publique tend à mettre en cause le célibat des prêtres. On lui reproche des choses très diverses : d'être la cause de la crise des vocations, d'imposer aux prêtres quelque chose d'inhumain, d'être la source de déséquilibres sexuels comme la pédophilie et de conduire certains prêtres à avoir une double vie.

La question du célibat doit donc être défendu car elle a toute sa raison d'être.

#### Petit regard historique :

Tout d'abord, Jésus lui-même a fait le choix d'être célibataire afin d'être tout à son Père et à sa mission.

Au temps des Apôtres, on trouve des prêtres célibataires, des veufs non remariés, et aussi des prêtres mariés qui vivent dans la continence. Quant aux moines, ils ont toujours été célibataires.

L'obligation de la continence des clercs (évêques, prêtres et diacres) lors de leur ordination, était en vigueur dans des régions d'Occident, au moins depuis le concile d'Elvira (Espagne, 300-303). Cette obligation de la continence a été étendue à l'Église par le pape Sirice par les décrets « *Diretta* » et « *Cum in unum* » dans les années 385 et 386. Ceci a été confirmé par le 1<sup>er</sup> Concile du Latran (1123) et le Concile de Trente (1563).

#### Raisons du célibat :

- le prêtre est un autre Christ ; en imitant Jésus, il reste célibataire.
- le prêtre est un amoureux de Dieu et donc lui donne tout son cœur.  
L'amour est exclusif et sans partage. Dieu est un Dieu jaloux : il veut tout quand il appelle quelqu'un à sa suite : corps et âme.
- le prêtre n'appartient à personne pour être à tous : « *Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver quelques-uns* » (1Cor. 9, 16) 1 Corinthiens 9:16-23
- le prêtre est un contemplatif ; il doit être libre de s'occuper des affaires du Bon Dieu.
- le prêtre, par son célibat développe une paternité spirituelle qui a pour but d'élever les âmes au ciel.
- le prêtre a été saisi par le Christ et commence son Ciel ici-bas par cette relation d'intimité avec lui.

Si le monde déteste le célibat sacerdotal, c'est parce qu'il est inexplicable humainement. Il est une preuve de l'existence de Dieu et du Ciel.

Certains proclament qu'il y aurait plus de prêtres s'ils pouvaient se marier... Cependant, il est bon de remarquer que la crise des vocations existe



aussi chez les protestants, chez qui les pasteurs peuvent se marier. La cause de la crise ne vient pas du célibat.

Ajoutons que si les prêtres étaient mariés, leur apostolat serait réduit de moitié ; il faudrait donc beaucoup plus de prêtres pour accomplir leur ministère.

Comme pour les autres sacrements, le sujet doit être baptisé. De plus, il doit être confirmé, avoir reçu une préparation soignée, avoir 25 ans accomplis et qu'il jouisse d'une totale liberté. (cf. Code de droit canonique : Cn. 1026-1032)

## ***2- Critères subjectifs***

En plus de tous ces critères objectifs, il faut avoir la vocation. Elle est un appel surnaturel à sortir de la voie normale de sanctification pour devenir un « alter Christus ».

Dieu a choisi ses prêtres depuis toute éternité et il se fait comprendre par toute sortes de moyens pour appeler ces garçons à un plus haut service. C'est pourquoi, on ne choisit pas d'être prêtre mais on est choisi par Dieu.

*« Nul ne s'arroge à soi-même cet honneur, on y appelé par Dieu. »* (Hb. 5,4)

## **Les effets**

### ***1- Le caractère***

Comme pour le baptême et la confirmation, l'ordre imprime dans l'âme un caractère indélébile. C'est par ce caractère que le prêtre peut poser des actes sacerdotaux.

C'est une consécration intime et durable devant Dieu ; le sacerdoce est donc éternel.

De ce caractère découle :

- un pouvoir sur le corps sacramentel de Jésus parce que le sacerdoce a été donné par Dieu avant tout pour l'Eucharistie ;

- un pouvoir sur le corps mystique de Jésus : l'Eglise => donne droit au gouvernement spirituel sur les âmes.

## ***2- Augmentation de la grâce sanctifiante***

La grâce sanctifiante nous a été donnée le jour de notre baptême qui fait de nous des enfants de Dieu. Elle augmente en nous à chaque fois que nous recevons un sacrement.

Par l'ordination, cette grâce augmente dans le prêtre afin de sanctifier les fidèles.

## ***3- La grâce sacramentelle***

La grâce sacramentelle est une partie de la grâce sanctifiante.

Elle a un rôle plus déterminé car elle apporte à l'âme une perfection propre aux divers états de la vie chrétienne.

Par le sacrement de l'ordre, le prêtre a de droit un surcroît de divin, qui lui assure l'excellence due au chef et à l'œuvre du chef.

Cette grâce particulière lui apporte un secours dans les fonctions sacerdotales. Elle est ce qu'on appelle, la grâce d'état.

## **Conclusion**

Le prêtre, c'est Jésus de par le caractère sacerdotal ; il doit tendre de plus en plus à cette identité par la grâce sacramentelle donnée tous les jours.

Le prêtre, c'est Jésus qui continue sur la terre à rendre gloire à Dieu et à sauver les âmes, principalement par les sacrements.

Il nous faut reprendre conscience de l'importance du prêtre dans notre vie afin de demander au Bon Dieu de saints prêtres et beaucoup de vocations.





L'association des *Scouts et Guides Saint Louis* créée en octobre 1972, trouve dans le scoutisme et dans le saint patron qu'elle a choisi, l'essentiel de sa raison et de son esprit.

- Au scoutisme, elle entend rester fidèle en cherchant à atteindre, dans toutes leurs exigences et leurs implications pratiques, les cinq buts fondamentaux du scoutisme : sens de Dieu, sens du service, formation du caractère, compétence technique, corps en bonne santé.
- Par le choix de saint Louis comme protecteur et modèle, les SGSL entendent exprimer leur volonté – humble mais ferme – de restaurer une authentique chevalerie chrétienne, en continuité avec les fondateurs du scoutisme catholique en France.

### **Louvetaux – Louvettes - de 8 à 12 ans**

Le louveteau à la Meute, la louvette à la Clairière, ouvrent leurs yeux et leurs oreilles aux merveilles de la nature dans laquelle ils découvrent Dieu. Francs, gais, propres, guidés par Akéla, les louveteaux et les louvettes veulent imiter le petit Mowgli. Ils observent la loi de la jungle, ils apprennent à penser aux autres, à se maîtriser, à devenir utiles et généreux. Saint François est leur modèle.

### **Scouts – Guides – de 12 à 17 ans**

La patrouille cellule de base de la Troupe ou de la Compagnie est l'image de la société. Tout le monde a une responsabilité à remplir. Les garçons et les filles vivent en conformité avec les exigences d'une loi qui leur demande d'être droits, sincères, généreux et fraternels. Ils apprennent à découvrir les valeurs immuables de notre civilisation chrétienne, le beau, le vrai, le bien.

## **Chefs & Cheftaines**

Les groupes sont encadrés par des chefs et des cheftaines responsables conscients de leur rôle d'éducateur vis-à-vis des garçons et des filles qui leur sont confiés.

Ils suivent une formation technique, civique et religieuse par des sessions régulières de formation et des camps écoles. Ils savent que c'est de la compétence, du don de soi que dépend un bon commandement et que par la valeur de l'exemple, ils méritent la confiance de leurs subordonnés. Ainsi s'acquiert l'autorité.

## **Aumôniers**

Les aumôniers ont pour rôle d'assurer le suivi spirituel des enfants et des unités. Ils participent dans ce cadre aux diverses activités de l'année et aux camps d'été. Selon les statuts propres des SGSL les messes sont dites exclusivement sous la forme extraordinaire du rite romain.

## **Eclaireurs Neutres de France**

Depuis plus de 15 ans les SGSL sont affiliés aux ENF. En ce sens ils adhèrent sans réserve au projet éducatif des ENF. Les chefs et cheftaines des SGSL participent aux camps école organisés par les ENF.

## **Unités**

### ***Louveteaux et Louvettes***

Aumôniers : messieurs les abbés Gaël de Breuvand et Pierre-Emmanuel Bonnin. Meute I<sup>ère</sup>, Clairière II, Meute III, Clairière IV.

### ***Guides***

Aumônier : monsieur l'abbé Brice Meissonnier  
Compagnie II.

## **Scouts**

Aumônier : monsieur l'abbé Côme Rabany.  
Troupe I<sup>ère</sup> (scouts alpins) et troupe V (scouts marins).

Contact – inscription : [www.sgsl.fr](http://www.sgsl.fr)

## AU SERVICE DE LA COMMUNAUTE



En ce début d'année scolaire, pour faire face à l'accroissement du nombre des fidèles et des missions, les équipes qui aident régulièrement au bon fonctionnement de la communauté ont besoin de se renforcer, voire de se renouveler.

Quels que soient sa condition et ses talents, chacun peut et doit se sentir tenu d'apporter son aide, allégeant par là-même la charge de tous.

Le bien commun d'une paroisse exige que tous participent au bon fonctionnement de la communauté. Cette dernière ne repose pas seulement sur les abbés et quelques bonnes âmes bien dévouées. Chacun doit se sentir concerné et se poser en conscience la question suivante : « qu'est-ce que je fais pour le bien et pour la bonne marche de ma paroisse ? ».

Aussi, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables.

### **CHORALE- CHŒUR SAINT-JUST**

Mission : contribuer, par le chant, à la splendeur du Culte Divin et à l'élévation des âmes. La chorale est à la fois polyphonique et/ou grégorienne. Elle se réunit tous les mercredis - dans une ambiance très conviviale - à 20h30 à la Maison Padre-Pio.

En ce début d'année, beaucoup partant vers d'autres horizons, la chorale recherche de façon urgente des voix pour tous les pupitres, mais surtout des voix d'hommes (ténors et basses).

Chef du chœur polyphonique : Madame Isabelle Fradot, au 06 50 74 58 38.  
Responsable pour le grégorien : Abbé Côme Rabany, au 07 63 02 48 09

#### **EQUIPE REPAS**

Mission : assurer le déjeuner de Messieurs les Abbés tout au long de l'année scolaire du lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, selon un planning établi. Les préparations sont à faire pour 3 personnes d'appétit normal, une fois par mois.

Responsable : Madame Agnès Labouche, au 06 77 17 63 38 ou 04 37 86 63 82.

#### **EQUIPE MENAGE ET LINGE DE LA MAISON PADRE PIO**

Mission : veiller à l'entretien des locaux - hors école - de la Maison Padre-Pio. Cette équipe se donne rendez-vous tous les jeudis après-midi à la Maison Padre Pio. Vous n'êtes pas obligés à une telle assiduité et toute aide - même ponctuelle - sera la bienvenue en particulier lors de l'occupation passagère des chambres de la Maison.

Responsable : Melle Marie-Agnès Sage, au 06 81 46 03 29.

#### **EQUIPES MENAGE DE LA COLLEGIALE SAINT-JUST**

Mission : veiller à la propreté de l'église avec un ménage par mois. Il serait bon de pouvoir former deux équipes, ce qui permettrait à chaque équipe de ne travailler que tous les deux mois.

Responsable : Melle Marie-Agnès Sage, au 06 81 46 03 29

#### **ENTRETIEN DES SOUTANES ET DES SURPLIS DES ENFANTS DE CHŒUR**

Mission : nettoyer et repasser les surplis et les soutanes des enfants de chœur, mais aussi veiller avant la messe du dimanche à ce que les enfants de chœur soient correctement habillés. S'assurer aussi du rangement correct après les offices.

Responsable : Madame Angélique Greco, au 06 75 83 18 83.

## **ACCUEIL PAROISSIAL**

Mission : veiller au bon accueil des nouvelles personnes et des nouvelles familles, à la fin des messes à Saint-Just.

Responsable : Monsieur l'Abbé Brice Meissonnier, au 06 60 42 21 79.

## **ŒUVRE ETIENNETTE CHAVENT**

Mission : visiter et assister les personnes malades et âgées de notre communauté à leur domicile, en maison de retraite, ou à l'hôpital.

Responsable : Monsieur l'abbé Côme Rabany, au 07 63 02 48 09.





# ACTES DE CATHOLICITE

## **Naissance**

- ❖ Anatole, le 23 août, 9<sup>ème</sup> enfant au foyer de Monsieur et Madame Gilles Mouilleron.

## **Baptême**

Est devenue enfant de Dieu :

- ❖ Mahaut de Seguins Pazzis d'Aubignan, le 15 juillet à la collégiale Saint-Just.

## **Fiançailles**

- ❖ Monsieur Axel de Roincé et Mademoiselle Constance de Champs le 18 août.

## **Mariage**

Se sont unis devant Dieu

- ❖ Monsieur Simon Gauer et Mademoiselle Claire-Emmanuelle Chauvet le samedi 4 août en la cathédrale de Sées.

## **Plus haut service**

Prise de voile le 16 août de Mademoiselle Marie-Capucine Rabany, sœur de Monsieur l'Abbé Rabany, dans l'institut des dominicaines du Saint-Esprit. A reçu le nom de Mère Maria Goretti.

## **Décès**

- ❖ Le 26 juillet dans sa 95<sup>ème</sup> année de Madame Françoise Rocoffort de Vinnière, maman de Madame Stéphane Labouche.



# ANNONCES REGULIERES

## Catéchismes

- ❖ Pour enfants : de 4 ans à 11 ans, les mercredis hors vacances scolaires, à la Maison Padre Pio, de 10h00 à 11h00. **Premier cours le mercredi 26 septembre.**
- ❖ Pour les collégiens : de 12 à 15 ans, un vendredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h15 à 19h15, à la Maison Padre Pio. **Premier cours le vendredi 28 septembre.**
- ❖ Pour les lycéens : de 15 à 18 ans, un mercredi tous les 15 jours, hors vacances scolaires, de 18h30 à 19h30, à la Collégiale Saint-Just. **Premier cours le mercredi 26 septembre.**
- ❖ Pour adultes : un jeudi par mois, à 20h30, à la Maison Padre Pio. Thème de l'année : « L'apologétique ». Un tract de couleur verte est à disposition sur la table de presse précisant les dates et thèmes traités. **Premier cours le jeudi 4 octobre.**

## Enfants de chœur

Première répétition et réunion de rentrée le **samedi 22 septembre**, de 9h30 à 10h30, en la Collégiale Saint-Just, ouvert à tous les garçons ayant fait leur première communion et désireux de servir à l'autel.

## Premier vendredi du mois

Le **vendredi 7 septembre**, comme tous les premiers vendredis du mois, messe chantée à 18h45, suivie de l'adoration Eucharistique jusqu'à **22h00**, à la Collégiale Saint-Just. Confessions de 20h00 à 21h00.

## Rosaire pour la Vie

Le **samedi 22 septembre** à 10h30 sur l'esplanade de la Basilique Notre-Dame de Fourvière, devant la statue du pape Jean-Paul II.

**Cercle Saint-Alexandre** : groupe pour étudiants et jeunes professionnels.

Réunion tous les derniers jeudis du mois à la messe de 18h45 à Saint-Just (suivie d'une instruction et d'un moment amical).

**Le jeudi 6 septembre : messe à 18h45 à Saint-Just, suivie d'un point de doctrine.**

**Le jeudi 13 septembre, soirée de rentrée au bowling du 8eme.**

**Le jeudi 27 septembre conférence sur la loi de séparation des églises et de l'état de 1905 par le Professeur Pierre-Yves Véricel, à 20h30, au café « l'Atelier », place Carnot.**

Contact : 07 81 99 58 48 - cerclesaintalexandre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/CercleSaintAlexandre>

## **ANNONCES PAROISSIALES**

### **Garderie à Saint-Just**

Dans la perspective de l'ouverture d'une garderie (à partir de la rentrée) pour la messe de 10h00, nous recherchons des jeunes filles qui accepteraient, contre rémunération, de rendre ce service à la communauté. Prière de s'adresser à Monsieur l'Abbé Meissonnier.

### **Ouverture de l'église le samedi après-midi.**

Nous souhaiterions que l'église Saint-Just puisse être ouverte les samedis après-midi de 15h00 à 18h00 (en période scolaire et de Pâques à la Toussaint). Nous recherchons pour cela des personnes qui accepteraient d'assurer des permanences. C'est un bon moyen de faire connaître notre église et de faire de l'apostolat.

Merci de contacter Monsieur l'Abbé Meissonnier.

### **Lundi 24 septembre**

Fête de saint Padre Pio, 50<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort et 150<sup>ème</sup> de ses stigmates  
Messe chantée à la **Maison Padre-Pio à 18h45**, avec vénération d'une relique du saint ; suivie de la projection d'un petit film (40 minutes) sur le témoignage du père Derobert, disciple de saint Padre Pio. **(Pas de messe et de confessions à Saint-Just)**

## **Samedi 13 octobre**

Renouvellement de la consécration de la communauté et de nos familles au Cœur Immaculé de Marie, à la chapelle de la Vierge-Noire à Fourvière.

**Messe chantée à 9h30. (Pas de messe et de confessions à Saint-Just)**

## **ANNONCES DIVERSES**

### **Pèlerinage de la Joyeuse Garde.**

Samedi 22 septembre 2018 entre Fourvière et Ars, offert pour le repos de l'âme d'Édouard Ferrand et pour nos familles.

Pèlerinage à pied et à cheval. Paf : 10€

Messe à 7h00 à St Just

Arrivée à 19h00 à Ars.

Contact : cjpglyon@gmail.com et 06 35 43 11 85

### **Pèlerinage à Rome pour les 30 ans de la FSSP**

À l'occasion de son 30<sup>ème</sup> anniversaire, la Fraternité Saint-Pierre organise du 16 au 20 octobre 2018 un pèlerinage à Rome où bat le cœur de notre Mère la sainte Église ! Dans la capitale de la chrétienté, venez respirer cette atmosphère de sainteté, de paix et d'universalité qui procurera un profond renouvellement chrétien.

Ce pèlerinage, accompagné par des prêtres de la Fraternité Saint-Pierre, vous transportera dans les hauts lieux de la chrétienté romaine : Sainte-Croix de Jérusalem, Sainte-Marie-Majeure, la basilique Saint-Pierre, les catacombes de Saint-Sébastien, Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean-de-Latran, Sainte-Croix de Jérusalem, etc.

Vous découvrirez également les sites qui ont fait de Rome sa renommée : le Palatin, le Forum romain, l'Arc de Constantin, le Colisée, la Fontaine de Trévi, le Panthéon, la Via Appia Antica, etc.

- A partir de 570€.
- Pension complète.
- Vol A/R Paris-Rome Fiumicino sur compagnie régulière.
- Circuit en autocar Grand Tourisme.
- Hébergement confortable en maisons religieuses.

- Excellent guide.
- Rencontres avec des personnalités religieuses locales.

Renseignements et inscriptions :

ODEIA

48 bd des Batignolles – 75017 PARIS

Tél. : 01 44 09 48 68 – [contact@odeia.fr](mailto:contact@odeia.fr)

[www.odeia.fr](http://www.odeia.fr) – Mot de passe : PIERRE

Les inscriptions sont ouvertes. Places limitées : réservez dès aujourd'hui !

## **DATES A RETENIR DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE**

- ❖ Dimanche 2 septembre : fête de saint Just, rentrée paroissiale.
- ❖ Dimanche 23 septembre : rentrée des Scouts et Guides Saint-Louis à l'abbaye Notre-Dame des Dombes.
- ❖ Lundi 24 septembre : fête de saint Padre Pio (voir supra).
- ❖ Samedi 13 octobre : renouvellement de la consécration de la communauté et de nos familles au Cœur Immaculé de Marie (voir supra).
- ❖ Mardi 23 octobre au vendredi 26 octobre : session des prêtres du district de France de la FSSP à Sées. Pas de messes à Saint-Just et à Padre-Pio.
- ❖ Dimanche 11 novembre : à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre (14-18), à l'issue de la Grand-Messe, cérémonie d'hommage aux morts de la paroisse devant la plaque commémorative de la collégiale.
- ❖ Dimanche 25 novembre : Marche pour la Vie à Lyon, organisée par l'association : « J'aime la Vie ».
- ❖ Samedi 1<sup>er</sup> décembre : recollection de l'Avent pour les hommes.
- ❖ Samedi 8 décembre : Fête de L'Immaculée Conception.
- ❖ Samedi 15 décembre : recollection de l'Avent pour les femmes.
- ❖ Mardi 25 décembre : Noël.

# ANNUAIRE DE LA COMMUNAUTE

Afin de faciliter la communication, nous vous proposons de constituer un annuaire des membres de notre communauté.

Cet annuaire aura pour but :

- De favoriser le contact entre les abbés et les fidèles.
- De mettre en place une lettre électronique d'information périodique.
- De vous tenir au courant de changements d'horaires (pendant les vacances scolaires) ou de la reprise de certaines activités (catéchisme, chorale...).
- De mettre en relation plus facilement les familles pour une entraide familiale (par exemple baby-sitting) ou professionnelle.

## Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

## Madame

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Prénoms des enfants (âge) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Autres renseignements utiles : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Je réserve mes coordonnées seulement aux Abbés de la Fraternité Saint-Pierre pour être tenu au courant des activités de la communauté.

J'accepte de figurer dans l'annuaire qui sera rendu public à destination des autres familles.

Feuillet à remplir si vous ne l'avez pas fait l'année dernière ou si vous avez des modifications à y apporter. Merci de le déposer dans la boîte prévue à cet effet !

# AIDER LA FRATERNITE SAINT-PIERRE

## DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal <sup>(1)</sup>, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



### ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom) .....  
titulaire du compte : ..... vous demande de  
bien vouloir virer, le ..... de chaque mois, la somme de ..... €

à compter du ...../...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au ...../...../.....  
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

**Bénéficiaire** : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

# INTENTIONS DE MESSES

*Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.*

Je prie Monsieur l'abbé : .....

de célébrer ..... messe(s) aux intentions suivantes :

- .....
- .....
- .....

## **Honoraires :**

- pour une messe : **17 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **170 €** ;
- un trentain grégorien : **565 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

*Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes*

---

## Bulletin Périodique Communicantes

### **Edition et impression**

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite  
Champagne 69340 Francheville.

### **Directeur de la publication**

Abbé Brice Meissonnier.

### **Responsable de la rédaction**

Abbé Brice Meissonnier.

**Prix de vente** : 1 euro.

**Dépôt légal** : en cours.

**ISSN** : 2551-7031

---



**Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre**  
**Maison Saint-Padre-Pio**

1, chemin de petite Champagne  
69340 Francheville

Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 11 69

[www.communicantes.fr](http://www.communicantes.fr)

**Abbé Brice Meissonnier - Chapelain**

T : 04 72 16 11 61

M : 06 60 42 21 79

Courriel : [abbemeissonnier@gmail.com](mailto:abbemeissonnier@gmail.com)

**Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62

M : 07 63 02 48 09

Courriel : [comerabany@outlook.fr](mailto:comerabany@outlook.fr)

**Abbé Pierre-Emmanuel Bonnin - Vice-Chapelain**

T : 04 72 16 11 62

M : 06 67 46 10 71

Courriel : [pebonnin@gmail.com](mailto:pebonnin@gmail.com)



**HORAIRES DES OFFICES**

*Offices en la Collégiale sauf mention contraire.*

**Dimanche et jours de préceptes**

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- 10h00 : Grand'messe
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

**Du lundi au jeudi**

- 08h30 : messe lue à la Maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue (17h30-18h30 confessions)

**Le vendredi**

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 11h30 : messe lue à la maison Padre Pio (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue ou chantée les 1<sup>ers</sup> vendredis  
(17h30-18h30 confessions)

**Le samedi**

- 11h00 : messe lue (9h30-10h45 confessions)

**COLLEGALE SAINT-JUST** : 41 rue des Farges, 69005 Lyon.

**MAISON PADRE PIO** : 1 chemin de Petite Champagne, 69340 Francheville.